

CITER SES SOURCES ET REDIGER SA BIBLIOGRAPHIE

Tout travail universitaire (thèse, mémoire, rapport, dossier, article, site internet...) nécessite d'utiliser des travaux ou des documents produits par d'autres personnes. Ce sont vos sources d'informations, tous les documents qui vous ont permis de vous renseigner sur un sujet. Elles peuvent prendre de multiples formes : écrite (livres, rapports, mémoires, articles d'encyclopédie, de presse ou de revues scientifiques,...) ou orale (conférences, interviews,...), et être diffusées sur différents supports : imprimé, en ligne, télévisuel, radiophonique, DVD, multimédia... C'est à partir de cette information triée et choisie que vous pouvez construire votre réflexion personnelle.

Ces sources bibliographiques relèvent du droit d'auteur. Il est donc nécessaire d'en connaître les règles élémentaires pour être en mesure de les respecter.

Par ailleurs, elles doivent pouvoir permettre aux personnes qui lisent votre production d'identifier précisément les références afin de pouvoir s'y reporter pour croiser ou approfondir leurs informations.

COMMENT CITER SES SOURCES ?

Pour éviter tout plagiat dans un travail universitaire, les **citations qui se trouvent dans le corps du texte doivent être signalées**. Ces informations permettent à votre lecteur de retrouver facilement la référence dans la bibliographie, ainsi que le passage dans la source en question.

Il faut veiller à toujours bien signaler les emprunts que vous faites à un autre auteur :

- la reprise d'une phrase entière est une citation qui doit être identifiée entre guillemets ou par un jeu typographique (italique, couleur différente)
- le résumé de la pensée d'un auteur doit être signalé comme tel
- l'utilisation d'idées, d'arguments empruntés, également.

Lorsque vous citez une phrase ou un extrait de texte :

- il faut citer textuellement, au caractère près, y compris les fautes d'orthographe ou les coquilles. Dans ce cas, on les fait suivre de (sic) pour indiquer que l'erreur vient bien du texte d'origine.
- si l'on veut omettre une partie du texte cité, on le signale par (...)
- si l'on traduit en français une citation qui est à l'origine en langue étrangère, le texte original doit être donné en note.

Une citation doit être reliée à la référence bibliographique de l'ouvrage dont elle est issue. Pour cela, il faut introduire un renvoi (ou appel de référence) vers la bibliographie.

Dans un document électronique, l'appel de référence correspond à un lien hypertexte vers la référence elle-même dans la bibliographie.

Il existe **3 méthodes principales de citation** : citation numérique, citation par nom d'auteur et citation nom/année.

Exemples :

Citation numérique

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (14, p. 1).

Si l'appel de référence renvoie à une référence détaillée en note de bas de page, les numéros correspondent à des notes présentées numériquement selon l'ordre d'apparition dans le texte.

Si l'appel de référence renvoie à une bibliographie, il correspond au numéro de la référence dans la bibliographie. Si le document est cité plusieurs fois dans le texte, sa référence aura donc toujours le même numéro.

Citation par nom d'auteur

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio et Reboux, p. 1)

La citation renvoie à une liste de références classée par ordre alphabétique d'auteurs.

- s'il y a plusieurs publications du même auteur, elles peuvent être distinguées par l'ajout d'une lettre minuscule : (Marchio et Reboux a), (Marchio et Reboux b), ...

Citation nom/année

Selon Marchio et Reboux (2003, p.1), « Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple »

ou

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio et Reboux, 2003, p.1)

ATTENTION ! Le droit de citation ne s'applique qu'aux textes. On ne peut extraire d'un ouvrage pour le citer aucun autre type de document (image, tableau, graphique...).

COMMENT PRESENTER SA BIBLIOGRAPHIE ?

La bibliographie regroupe toutes les sources utilisées pour votre travail. Pour sa présentation, vous devez respecter des règles précises. Ces règles peuvent vous être spécifiées par un enseignant, votre directeur de recherches ou un éditeur. Si vous n'avez pas reçu d'indications, nous vous proposons ici la norme de l'APA. Il en existe d'autres auxquelles vous pouvez vous référer (norme NF ISO 690, MLA, etc.)

Important : quels que soient vos choix, veillez à ce que la présentation de vos références soit homogène.

Par exemple, que vous choisissiez de :

- placer l'année de publication après le nom de l'auteur ou bien en fin de référence,
- indiquer les prénoms des auteurs ou juste les initiales,
- ajouter l'ISBN pour les ouvrages ou non,
- utiliser une typographie particulière, les italiques, un mode de ponctuation, les majuscules ou les minuscules, respectez ces décisions pour toutes les références, sans exception.

A noter : il existe des outils de gestion bibliographique – par exemple, Zotero – permettant de gérer sa documentation personnelle et de générer automatiquement les bibliographies et les citations dans un logiciel de traitement de texte (Word, Libre Office...)

Dans une bibliographie, les références doivent être présentées dans un ordre déterminé. Plusieurs classements sont possibles :

par ordre alphabétique d'auteur, par ordre thématique, par type de document, en suivant l'ordre d'apparition dans le corps du texte ou par partie du document citant (par exemple, une bibliographie par chapitre). Quel que soit le classement choisi, il est important de veiller à présenter la bibliographie de manière claire et de classer les références par ordre alphabétique d'auteur puis par date de publication à l'intérieur même du découpage choisi.

EXEMPLES DE REFERENCEMENTS NORMALISES DES DIFFERENTS TYPES DE DOCUMENTS

OUVRAGE

Nom Initiale du prénom ([le cas échéant] sous la direction de, qui s'écrit (dir.) en français ou (Ed.)/(Eds.) – pour editor / editors – en anglais). (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : éditeur.

Exemples :

Aykut S. C., Dahan A. (2015). *Gouverner le climat ?* Paris : Presses de Sciences Po.

Denouël J., Granjon F. (dir.). (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris : Presses de l'Ecole des Mines.

CHAPITRE D'OUVRAGE

Nom Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre. In Nom Initiale du prénom (sous la direction de, s'écrit (dir.), ou (Ed.)/(Eds.) – pour editor / editors – en anglais). *Titre de l'ouvrage* (numéros des pages, s'écrit p.). Lieu : éditeur.

Exemples :

Badie B. (1997). *L'essor des politiques de ghetto devient une source d'instabilité internationale*. In

Cordelier S., Didot B. (dir.). *L'État du monde 1998 : annuaire économique et géopolitique mondial* (p. 40-42). Paris : La Découverte.

Doganova L., Karnoe P. (2015). Clean and Profitable: Entangling Valuations in Environmental Entrepreneurship. In Berthoin Antal A., Hutter M., Stark D. (Eds.). *Moments of valuation. Exploring Sites of Dissonance* (p. 229-248). Oxford : Oxford University Press.

ARTICLE DE REVUE SCIENTIFIQUE

Nom Initiale du prénom. (Année). Titre de l'article. *Revue*, volume(n°), numéros de pages.

Si l'article est disponible en ligne, ajouter les informations de localisation sous cette forme : Disponible sur URL.

Exemple :

Feuillette S., Levrel H., Blanquart S., Gorin O., Monaco G., Penisson B., Robichon S. (2015). Évaluation monétaire des services écosystémiques. Un exemple d'usage dans la mise en place d'une politique de l'eau en France. *Natures Sciences Sociétés*, 23(1), 14-27. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2015-1-page-14.htm>.

ARTICLE DE REVUE DE PRESSE

Nom de l'auteur Initiale du prénom. (Année, jour, mois). Titre de l'article. *Journal / Magazine*, numéro, numéros de pages.

Exemple :

Monicault F. (de). (2008, 5 décembre). Entretien avec Pierre Gadonneix. La compétitivité de l'EPR est préservée et même renforcée. *Le Figaro*, 17-24.

S'il s'agit d'un dossier ou d'une brève sans auteur : Titre du document. (Année, jour mois). *Journal / Magazine / Revue*, numéro, numéros de page(s).

Exemples :

Dossier « Nouvelles mères, nouveaux pères ». (2010, mars). *Le Point*, n°1956, 64-81.

CRPN : les nouvelles projections plombent l'horizon. (2015, 23 septembre). *Protection sociale Informations*, n° 992, 7.

Si le document est disponible en ligne, ajouter les informations de localisation sous cette forme : Disponible sur URL.

THESE, MEMOIRE

Nom Initiale du prénom (Année). *Titre. Thèse de doctorat / Mémoire de Master / Autre mémoire, Université ou Institution de recherche, lieu.*

Suivi éventuellement de [nombre de tomes/volumes, nombre de pages, annexes, non publié ou autre mention]. Suivi, le cas échéant, par l'URL permettant la consultation du document.

Exemples :

Galindo C. (2006). *A Multi-Hierarchical Symbolic Model of the Environment for Improving Mobile Robot Operation*. PhD Thesis in Computer Science, Ingenieria de Sistemas y Automatica, Universidad de

Malaga, Malaga, Spain. 243 p. Retrieved from
http://mapir.isa.uma.es/cgalindo/papers/Galindo_Thesis.pdf

Ognov A. (2000). *Systèmes d'information et traçabilité dans les exploitations agricoles. Éléments de diagnostic*. Mémoire de Diplôme d'agronomie approfondi, INA P-G, Paris [non publié].

RAPPORT DE RECHERCHE

Nom Initial de(s) l'auteur(s) et/ou nom de l'institution d'où émane le document. (Année). *Titre*.
Lieu d'édition : éditeur, nombre de pages.

Suivi, le cas échéant, par l'URL ou un lien permettant la consultation du document

IRES, Amnyos, LATTs, CES. (2011). *L'obligation de revitalisation des bassins d'emplois de la loi du 18 janvier 2005*. Rapport réalisé pour la DATAR et la DGEFP, 259 pages. Disponible sur

https://www.emploi.gouv.fr/files/files/rapport_ires_juil2011.pdf

Pousin F. (dir.) (2015). *Les délaissés des traversées de la vallée de l'Huveaune. Dispersion des espèces, pratiques vernaculaires, médiations paysagères*. Rapport final du projet D-TRANSECT, programme de recherche ITTECOP (Infrastructures de transport terrestres, écosystèmes et paysages) 2012. Versailles : LAREP, Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure du paysage, 151 pages. Disponible sur http://www.ittecop.fr/doc/RF2012/RF_D-Transect.pdf

COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE

Auteur(s) de la communication (année, mois). *Titre de la communication*. In *Titre de la conférence*, lieu de l'événement. Ville d'édition : éditeur, pagination.

Exemple :

Duhamel C., Molins R. (2010, Juin). Phénomènes de couplages en oxydation à haute température in *Corrosion et protection des matériaux à haute température*, École thématique "Corrosion et protection des matériaux à haute température", Porquerolles, France. Paris : Presses des Mines, p. 233-250.

SITE INTERNET DANS SON INTEGRALITE

Auteur(s) ou Organisme responsable du site. *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Disponible sur :
URL

Exemple :

GDF SUEZ, *Gaz – électricité – énergie renouvelable* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gdfsuez.com>

PAGE D'UN SITE INTERNET

Auteur(s) ou Organisme (date de publication ou de mise à jour). *Titre de la contribution* [en ligne], in *Titre du site internet*. Disponible sur : URL

Exemple :

BP (2013), *Statistical Review of World Energy 2013* [en ligne], in *BP Global*. Disponible sur : <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/statistical-review-of-world-energy-2013.html>

BREVET

Auteur(s) (inventeur) (date d'édition), *Titre du brevet*. Pays ou organisme, Type de document de brevet Numéro du brevet (statut du brevet).

Exemple :

Rentz A.(2009). *Emballage souple pour produit alimentaire fluide*. Brevet FR2925465 (A1).

NORME

Auteur (éditeur de la norme)(année d'édition), *Titre de la norme*. Référence de la norme. Ville d'édition : éditeur.

Exemple :

AFNOR (1994), *Tuiles en terre cuite pour posé en discontinu. Détermination des caractéristiques physiques. Partie 1 : essai d'imperméabilité*. NF EN 539-1. Paris : AFNOR.

ARTICLES D'ENCYCLOPEDIES EN LIGNE

Auteur(s)(année), Titre de l'article [en ligne], in *Titre de l'encyclopédie* (pagination ou référence de l'article). Ville d'édition : éditeur. Disponible sur : URL

Exemples :

Boutin O., Ferrasse J.-H., Lefèvre S. (2011). Procédés d'oxydation en voie humide [en ligne], in *Techniques de l'ingénieur* (Référence CHV6030). Paris : Techniques de l'ingénieur.

Disponible sur : <http://www.techniques-ingenieur.fr/basedocumentaire/procedes-chimie-bio-agroth2/chimie-verte-et-nouvelle-gestion-des-dechets-42495210/procedes-d-oxydation-en-voie-humidechv6030/>